

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Séance du 10 juillet 2020

Nombre de présents			Date de convocation	Date d'affichage de la convocation
En exercice	Présents	Votants	29 juin 2020	29 juin 2020
23	15	15-+5		

**Délibération n° 10072020.059 : Parc Eolien sur la commune de ST PIERRE LA NOUE – Comité de pilotage**

L'an deux mille vingt, **le vendredi 10 juillet** à dix-huit heures, compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19 et afin de respecter les « gestes barrière », l'accueil du public se limitera à 20 personnes. Le conseil municipal de la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle municipale de la commune déléguée de Saint Germain de Marencennes, sous la présidence de Monsieur Walter GARCIA, Maire.

Membres présents :
Martine LLEU, Jackie ALBERT, Colette PARONNAUD, Jean-Pierre PARONNEAU, Cécile BONNIFAIT, Cédric ROUSSEAUX, Micheline SIMONNEAU, Isabelle DUMONT, Claude RAVON, Rémi GROLAUD, Carole BREUIL, Jean-Luc PROQUIN, Annie MENDEVILLE, Jean-François MALTERRE.
Membres absents non représentés :
Fanny GRIMAUD, Marc-Antoine LAMBERT, Christèle ROBLIN.
Membres absents représentés :
Denis DUBOURGNOUX, Christophe PARION, Sandrine GUIBERT, Marina BERVOETS, Patrick MORENNE.
Secrétaire de séance : Isabelle DUMONT.

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'une étude initiale relative à l'implantation d'un parc éolien sur la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE a été réalisée de 2015 à 2016.

La société Volkswind France, porteuse du projet, souhaite présenter les prochaines étapes du projet avec les membres du comité de pilotage issu du conseil municipal.

Monsieur le Maire informe qu'avec la nouvelle mandature, il y a lieu de créer un nouveau comité de pilotage et demande s'il y a des élus intéressés. Il précise qu'il serait souhaitable d'ouvrir celui-ci à un représentant de la commune de La Devise et de la commune de Surgères.

Quatre élus sont intéressés :

- Mme Annie MENDEVILLE
- M. Jean-Pierre PARONNEAU
- Mme Colette PARONNAUD
- M. Rémi GROLAUD

auxquels seront associés un représentant des communes de La Devise et de Surgères.

Ces explications entendues, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la présente délibération.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres :**

- **Donne** acte au rapporteur des explications détaillées ci-dessus,
- **Désigne** membres du comité de pilotage du projet de Parc éolien sur la commune de SAINT-PIERRE-LA-NOUE :
  - o Mme Annie MENDEVILLE
  - o M. Jean-Pierre PARONNEAU
  - o Mme Colette PARONNAUD
  - o M. Rémi GROLAUD
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200080091-- 2020 <b>0710</b> -- <b>10072020059</b> ----- -- <b>DE</b>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <b>16/07</b> / 2020

Fait et délibéré les jours, mois et ans désignés ci-dessus.

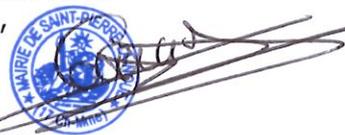
Pour extrait conforme.

Les signatures sont au registre.

SAINT-PIERRE-LA-NOUE

Le 10 juillet 2020.

Le Maire,



Walter GARCIA.